



LA CHARTE DU SILEX





Le Silex est soutenu par :

**La Fédération Wallonie-Bruxelles
La Commission Communautaire Française
La Commune de Woluwe-Saint-Lambert**

LA CHARTE DU SILEX

2022/23

La charte est un document qui définit les buts du Silex et qui nous aide à atteindre ces buts.

Cette charte explique :

1. les buts et l'esprit du Silex (voir page 4),
2. les caractéristiques du Silex (voir page 7),
3. la façon de fonctionner du Silex (voir page 8).

Ces trois éléments concernent tous ceux qui participent aux activités du Silex.



1. Les buts et l'esprit du Silex

« Parce qu'une vie sans amis est une vie terne, il faut des lieux de rencontre. Le Silex en est un. »

Le Silex met en avant la rencontre amicale et chaleureuse, dans l'égalité entre des personnes adultes en situation de handicap ou non.

Le Silex propose des activités qui aident à se détendre et à s'épanouir.

Le Silex veut :

- a.** donner à chacun le droit et l'accès à des loisirs qui sont choisis librement, en fonction des possibilités de chacun,
- b.** reconnaître et faire accepter la place et le rôle de la personne en situation de handicap dans la société,
- c.** aider la personne en situation de handicap à connaître ses droits,
- d.** aider la personne en situation de handicap à devenir plus autonome, notamment dans le loisir,
- e.** aider le grand public :
 - à changer son regard sur les personnes en situation de handicap,
 - à mieux les connaître et à mieux les comprendre,
- f.** faire des activités d'éducation permanente dont les thématiques sont :
 - la citoyenneté,
 - la culture,
 - l'environnement.

Ces buts expriment un principe essentiel du Silex : la lutte contre l'exclusion.

Le Silex veut encourager chacun à être un citoyen à part entière et à prendre la parole dans la société.

Le Silex veut encourager chacun dans le droit à l'autodétermination, c'est-à-dire le droit à construire son propre avenir et à faire ses choix personnels.





Le Silex veut également que les personnes qui ne sont pas en situation de handicap rencontrent celles qui le sont, en toute égalité, avec respect, dans la découverte de la différence.

La principale richesse du Silex est dans la qualité et la simplicité des relations.

Ces relations permettent aux membres du Silex :

- de prendre leur place au Silex,
- de prendre leur place dans la vie,
- de rencontrer des amis,
- d'être heureux dans des loisirs librement choisis.

Le Silex est composé de membres tous différents :

- par l'âge,
- par la nationalité,
- par les activités qui les intéressent,
- par la profession,
- par le niveau d'autonomie.

Et chacun se sent accueilli et respecté.

50^{ans}
le Silex

BAR CITOYEN AU SILEX

les étiquettes
vont sur LES POTS...
pas sur les



PERSONNES

Vendredi 14/2,
de 18h à 20h

Bienvenue à tous !

Le Silex (82, rue Voot, 1200 WSL), centre de loisirs et d'Education permanente, poursuit avec ses membres une politique active et citoyenne pour le **respect des différences et l'égalité des chances**.

N'hésitez pas à franchir les portes du Silex et à participer avec nous à un APERO - DEBAT, le **vendredi 14 février de 18h à 20h**.

Le thème : « **Les étiquettes vont sur les pots... pas sur les personnes !** ». Ce slogan québécois sera le point de départ de nos échanges.

Votre présence nous ferait plaisir.

Infos et inscriptions au Silex (02 762 40 09).

2. Les caractéristiques du Silex

Le Silex offre à des adultes en situation de handicap ou non la possibilité :

- de rencontrer d'autres personnes,
- de parler de leurs joies et de leurs soucis,
- de parler de leurs projets,
- d'échanger leurs avis et leurs expériences,
- de vivre la solidarité entre adultes, quel que soit leur âge.

Pour les membres du Silex comme pour tout citoyen, la détente, la créativité et le libre choix sont importants pour trouver du plaisir et pour s'épanouir.

Les responsabilités et les tâches sont partagées entre tous. Cela permet à chacun de s'intégrer, tout en respectant la différence de chacun.

Le Silex est présent dans la vie culturelle de Bruxelles, il organise des rencontres et des activités extérieures dans la ville et dans d'autres espaces publics.

Le Silex n'est ni un lieu d'hébergement, ni un centre d'enseignement, de soin ou d'accompagnement individuel.

« Les étiquettes vont sur LES POTS...

pas sur LES PERSONNES »

3. La façon de fonctionner du Silex

A. Une approche originale

Au Silex, les membres viennent librement. Ils peuvent se retrouver et parler ouvertement de façon décontractée. Ils peuvent trouver de nouveaux amis et se rencontrer au Silex.

Le Silex propose un choix d'activités de loisirs qui permettent aux membres :

- de trouver leur place dans la vie d'aujourd'hui,
- de s'exprimer de différentes manières par exemple :
 - dans la pratique artistique,
 - dans les ateliers,
 - dans les activités,
 - dans les rencontres.

Chacun peut partager ses capacités, ses connaissances et ses goûts.

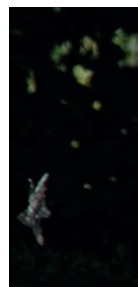
Une des caractéristiques originales du Silex est que les activités sont organisées et accompagnées par des animateurs professionnels, par des membres volontaires et par des membres en situation de handicap.

B. Qui sont les membres ?

Le Silex s'adresse à des personnes adultes ayant une déficience intellectuelle et aussi à des personnes adultes qui ne sont pas en situation de handicap.

Le Silex s'adresse à des personnes qui acceptent :

- de vivre l'amitié dans des rencontres chaleureuses,
- de vivre des loisirs en groupes,
- de s'intégrer dans ces groupes et d'accueillir les nouveaux arrivants,
- de participer librement aux activités et aux ateliers,
- de participer à la préparation de ces activités,
- de vivre dans un esprit d'ouverture en respectant les autres, leur disponibilité, leurs souhaits, leurs capacités et leurs besoins,
- de respecter la charte du Silex.



C. Les droits et les devoirs

Être membre c'est aussi reconnaître que l'on a des droits et des devoirs au Silex.

Les **droits** des personnes

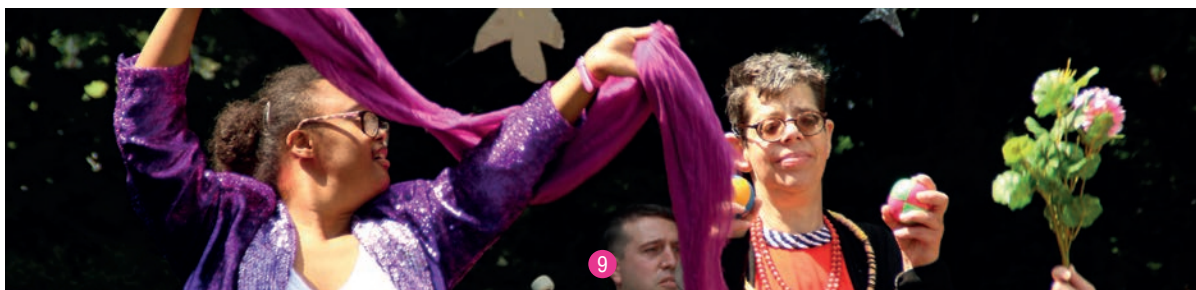
Au Silex, chaque participant a droit :

- à l'égalité et à la même qualité d'attention,
- au respect de la vie privée et familiale,
- au respect de la personnalité, des désirs et des choix de vie de chacun,
- à la liberté de pensée et de religion,
- à la liberté de parole et la liberté d'action dans le respect du groupe.

Les **devoirs** des personnes

Au Silex, chaque participant a le devoir :

- de respecter les buts du Silex,
- de participer à la réflexion et à l'évolution du Silex, en assistant par exemple au Forum des Membres,
- de respecter ses engagements à l'égard du Silex dans tous les aspects des activités,
- de ne rien faire qui puisse avoir une influence négative sur les autres ou nuire à leur santé,
- de ne diffuser aucune information d'ordre privé concernant les autres,
- d'accepter les règles du groupe : respect des horaires, modération dans la consommation d'alcool, respect du rythme de chacun,
- de respecter les lois du pays.



D. Les structures

Le Silex est une association. L'esprit de groupe occupe une place centrale dans la vie du Silex. Celui-ci s'engage à informer de façon claire et précise chaque membre :

- des buts de l'association,
- des fonctionnements de l'association,
- des activités de l'association.



Cette information se fait notamment par la Criée
et par différents courriers.

Deux fois par an, tous les membres sont invités au Forum des membres.

C'est un lieu de parole privilégié où les membres peuvent :

- s'informer sur la vie du Silex,
- accueillir les nouveaux membres,
- donner leur avis,
- proposer des activités,
- suggérer des améliorations.



Une fois par an, l'Assemblée Générale réunit les membres effectifs.

Les membres effectifs sont les membres qui depuis longtemps participent souvent aux activités et à la vie de l'association.

L'Assemblée Générale doit approuver ou non :

- les comptes et le budget,
- les décisions importantes,
- les nouvelles orientations,
- la nomination des administrateurs,
- le travail des administrateurs.



le Silex

82 Rue Voot - 1200 Bruxelles



Métro : Tomberg - Roodebeek



Bus : 28



Tram : 8

Tel. : 02 762 40 09

Email : info@lesilex.be

Web : www.lesilex.be